

CONCOURS INTERNE ET 3^{ème} CONCOURS D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2022

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

CONCOURS INTERNE : Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

3^{ème} CONCOURS : Rédaction, à partir des éléments d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 39 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Attaché territorial, vous êtes directeur-adjoint du pôle « services à la population » de la commune d'Admiville (60 000 habitants). Votre pôle comprend les directions Démarches administratives et état civil, Citoyenneté et conseils de quartier, Accueil, courrier et location de salles et le Guichet unique d'inscription.

Conformément aux obligations réglementaires, votre collectivité a commencé à dématérialiser certaines procédures et démarches administratives. Afin de faciliter les liens entre les habitants et les services municipaux, le Maire souhaite aujourd'hui aller plus loin et mettre en place une gestion dématérialisée de la relation aux usagers, qui devra concerner, à terme, la majorité des démarches proposées à l'utilisateur par la commune.

Dans ce contexte, votre Directeur Général des Services vous demande de rédiger, à son attention, un rapport sur la gestion dématérialisée de la relation aux usagers dans les collectivités territoriales, permettant de dégager des solutions opérationnelles de mise en œuvre de cette démarche au sein d'Admiville.

Vous rédigerez ce rapport à l'aide des éléments du dossier et en mobilisant vos connaissances.

Liste des documents :

Document 1 : « Les applications citoyennes boostent les collectivités » - Julie Krassovsky - *lagazette.fr* - 27 avril 2015 - 4 pages

Document 2 : « Guide de sensibilisation au RGPD pour les collectivités territoriales » (extrait) - Commission nationale informatique et libertés - *cnil.fr* - septembre 2019 - 3 pages

Document 3 : « Les impacts de la transition numérique sur les métiers de la fonction publique territoriale - volet rétrospectif » (extrait) - *cnfpt.fr* - juillet 2018 - 3 pages

Document 4 : « Livre blanc. Gestion de la relation usagers - Retours d'expérience et enjeux » (extraits) - *entrouvert.com* - juin 2019 - 7 pages

Document 5 : « Protection des données : adoptez les 6 bons réflexes » - Commission nationale Informatique et Libertés - *cnil.fr* - septembre 2019 - 1 page

Document 6 : « Rapport - Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics » (extrait) - Défenseur des droits - *défenseurdesdroits.fr* - janvier 2019 - 2 pages

Document 7 : « En finir avec les fritures sur la ligne agents-publics » - Maud Parnaudeau - *Le courrier des Maires et des élus locaux* - 12 février 2019 - 2 pages

Document 8 : « Ouverture des données et digitalisation de l'écosystème public, un enjeu managérial » - Alexandre Evin-Leclerc et Jean-Alain Thiébaud - *lagazette.fr* - 16 avril 2018 - 2 pages

Document 9 : « Numérique : les relations avec l'e-administration jugées encore trop complexes » - Laura Fernandez Rodriguez - *lagazette.fr* - 27 novembre 2019 - 2 pages

- Document 10 :** « Mounir Mahjoubi : "le numérique doit libérer les agents de tâches inutiles" » - Propos recueillis par Delphine Gerbeau et Romain Mazon - *lagazette.fr* - 13 novembre 2017 - 3 pages
- Document 11 :** « L'État à l'écoute des usagers pour améliorer ses services publics numériques » - Emile Marzolf - *Acteurs publics* - 15 janvier 2020 - 2 pages
- Document 12 :** Code des relations entre le public et l'administration (extraits) - *Legifrance* - mis à jour 23 février 2022 - 2 pages
- Document 13 :** « Échange de données : ce que change la loi 3DS » (extraits) - Alexandre Léchenet et Laura Fernandez Rodriguez - *La Gazette des communes* - 25 février 2022 - 2 pages
- Document 14 :** « Démarches administratives en ligne : le Conseil d'État fixe un cadre général et se prononce sur les demandes de titre de séjour » - *Conseil d'État* - 3 juin 2022 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.